

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°18/2021

Séance Ordinaire du 7 avril 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt et un le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : JAMMES Francis

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François

Procurations : ROUSSEAU Charline à BRUNET François, STEPPE Virginie à HAMMOUDA Jeanine

Absents : /

Date de la convocation :

1^{er} avril 2021

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (annule et remplace la délibération n°7/2021)

Classement issu de la

nomenclature

« ACTES »

4.1 Personnel

titulaire et stagiaire

de la FPT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de créer à compter de ce jour le poste suivant : 1 poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet : 30/35^e.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

Temps complet	Temps non complet
1 Attaché	1 Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe à 27/35 ^{ème}
1 Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 25/35 ^{ème}
3 Adjoints Administratifs 2 ^{ème} classe	2 ATSEM 1 ^{ère} classe à 18/35 ^{ème}
1 Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2 ATSEM Principal 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
1 Garde champêtre principal	1 Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe à 17,50 ^{ème}
1 Agent de Maîtrise	1 Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe à 15/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	1 Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe à 15/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 27,50/35 ^{ème}
1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Agent de Maîtrise Principal	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 19,50/35 ^{ème}
1 Rédacteur territorial	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 30/35 ^{ème}
	2 ATSEM Principal 1 ^{ère} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 19.50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 17.50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe à 27/35 ^{ème}
	1 ATSEM principal 1 ^{ère} classe à 30/35 ^{ème}
	1 Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe à 26.50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 30/35 ^{ème}

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la création du poste énoncé ci-dessus à compter du jour de la présente délibération ;

APPROUVE à l'unanimité le tableau des effectifs ainsi modifié ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,



Alain DARIO